



DURÉE DE L'ISOLEMENT

SI VOUS ÊTES DANS L'UNE DES SITUATIONS SUIVANTES :

- J'ai obtenu un résultat de test positif à la COVID-19
- J'ai des symptômes de la COVID-19 et je n'ai pas fait de test de dépistage
- Je vis sous le même toit qu'une personne qui a la COVID-19*
- Je suis en couple avec une personne qui a la COVID-19 et qui ne partage pas mon domicile*

Le risque de réinfection à la COVID-19 est faible à l'intérieur d'une période de trois mois. L'usager ou le résident n'a donc pas à s'isoler et se faire dépister s'il a déjà eu la COVID-19 depuis le 20 décembre 2021.

12 ans et plus	Moins de 12 ans
<p>5 JOURS¹ (les 5 jours suivants avec port du masque)</p> <p>Pour les non adéquatement vaccinés avec des symptômes ou positif à la COVID-19, l'isolement est de 10 JOURS</p>	<p>5 JOURS et refaire un test rapide après le 5^e jour.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le test est positif, poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires. • Si le test est négatif, l'enfant peut reprendre ses activités¹ (les 5 jours suivants avec port du masque pour les enfants de plus de 5 ans).

1. Si les symptômes s'améliorent et après au moins 24 heures sans fièvre.



L'isolement commence à partir de la date de début des symptômes, de la date du prélèvement si aucun symptôme ou de la même date que le cas contact.

Si vous êtes un **travailleur de la santé**, communiquez avec votre milieu de travail pour recevoir les consignes de levée de l'isolement et de retour au travail.

* Si vous développez des symptômes, poursuivez votre isolement et faites un test de dépistage.

[Québec.ca/isolement](https://quebec.ca/isolement)

Des particularités peuvent s'appliquer, consultez [Québec.ca/isolement](https://quebec.ca/isolement).